

1410 Prés salés méditerranéens (*Juncetalia maritimi*)

CORINE : 15.52

EUNIS : A2.52

CRITERES DIAGNOSTICS ET CONSEILS POUR LA CARTOGRAPHIE

Description :

Cet habitat correspond prioritairement aux prés salés du pourtour méditerranéen. Son interprétation française intègre certaines prairies subhalophiles du littoral thermo-atlantique (cahier d'habitats, habitat décliné 1410-3).

Ces prairies subhalophiles se développent le plus souvent sur d'anciens schorres colmatés ; ce type de substrat se rencontre notamment dans les parties avales des estuaires et dans des marais littoraux poldérisés. L'influence des marées ne s'y ressent plus ou uniquement lors des grandes marées, mais les sols conservent une certaine salinité. Dans les marais poldérisés, cette salinité peut varier fortement au cours de l'année en fonction de l'humidité du sol. Les sols y sont gorgés d'eau en hiver et s'assèchent souvent fortement en période estivale. Le dessèchement du sol entraîne une augmentation de la concentration en sel.

La végétation des prairies subhalophiles est riche en espèces caractéristiques des milieux saumâtres comme le Jonc de Gérard (*Juncus gerardii*) et la Laïche divisée (*Carex divisa*). Seules les prairies du littoral thermo-atlantique sont concernées par l'habitat d'intérêt communautaire car elles partagent des espèces à affinité thermophile avec les prés salés méditerranéens.

Traditionnellement, ces prairies sont pâturées et/ou fauchées de façon extensive.



Prairie subhalophile, archipel d'Houat - Hoëdic (©E. Glemarec, CBNB)

Définition extraite du Manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne (EUR28) :

Communautés assez variées de la région méditerranéenne et de la Mer noire des *Juncetalia maritimi*. Les différentes communautés végétales sont décrites en point 2) avec leurs espèces végétales caractéristiques.

Sous-types :

15.51 - Hautes jonçaiies des marais salés dominées par *Juncus maritimus* et/ou *J. acutus*.

15.52 - Basses jonçaiies, caricaies à Orge et Trèfle marin (*Juncion maritimi*) et prairies humides arrière-littorales riches en espèces annuelles et en Fabacées (*Trifolion squamosi*).

15.53 - Prairies halo-psammophiles exclusivement méditerranéennes (*Plantaginion crassifoliae*).

15.54 - Prés salés de la péninsule Ibérique (*Puccinellion fasciculatae*).

15.55 - Marais halophiles des bords de mer et des lagunes (*Puccinellion festuciformis*).

15.57 - Landes humides halophiles à strate arbustive dominée par *Artemisia coerulescens* (*Agropyro-Artemision coerulescentis*).

Habitats élémentaires des cahiers d'habitats :

3 habitats élémentaires, dont 1 présent en Bretagne.

- 1410-3 Prairies subhalophiles thermo-atlantiques

Divergences entre la définition originale (EUR28) et l'interprétation faite dans les cahiers d'habitats français :

Selon le manuel d'interprétation de l'Union européenne, il s'agit d'un habitat restreint à la région méditerranéenne (et à la mer noire suite à l'élargissement de l'Union) et constitué de communautés végétales des *Juncetalia maritimi*.

L'intégration de certaines prairies subhalophiles du littoral atlantique (classe des *Agrostietea stoloniferae*) à l'habitat correspond à un choix des auteurs des cahiers d'habitats français. Ce choix s'appuie sur la présence d'un certain nombre des espèces caractéristiques (*Juncus gerardii*, *Carex divisa*, *Carex extensa*, *Hordeum marinum*, *Trifolium* spp., *Lotus* spp.) citées dans le manuel d'interprétation dans des communautés végétales thermo-atlantiques et était également motivé par la volonté de donner une reconnaissance à la valeur patrimoniale indéniable de certains marais du littoral atlantique caractérisés par des végétations prairiales subhalophiles (marais Breton, marais Poitevin ...).

La principale difficulté pour la Bretagne réside dans le fait que ce choix des cahiers d'habitats amène à considérer certaines prairies subhalophiles comme étant d'intérêt communautaire et d'autres non. Les cahiers d'habitats limitent en effet la définition de l'habitat à certaines communautés végétales ayant une répartition plutôt thermo-atlantique (même si certaines sont connues de Basse-Normandie). En Bretagne, cela se traduit par un rattachement de certains marais à l'habitat d'intérêt communautaire et à l'exclusion d'autres marais à écologie équivalente.

Il est proposé de soumettre la question de l'intégration des prairies subhalophiles thermo-atlantiques à l'habitat d'intérêt communautaire 1410 « Prés salés méditerranéens » au groupe de travail sur la définition des habitats d'intérêt communautaire animé par le MNHN.

Groupements végétaux indicateurs de l'habitat (Bretagne) :

AGROSTIETEA STOLONIFERA Oberdorfer 1983

Deschampsietalia cespitosae Horvatić 1958

Ranunculo ophioglossifolii - Oenanthion fistulosae de Foucault in de Foucault & Catteau 2012

Ranunculo ophioglossifolii - Oenanthetum fistulosae de Foucault 2008

Hydrocotylo vulgaris - Caricetum divisa Vanden Berghen 1965

Potentillo anserinae - Polygonetalia avicularis Tüxen 1947

Loto tenuis - Festucenalia arundinaceae Julve ex de Foucault, Catteau & Julve in de Foucault & Catteau 2012

Alopecurion utriculati Zeidler 1954

Alopecuro bulbosi - Juncetum gerardii Bouzillé 1992

Carici divisa - *Lolietum perennis* de Foucault 2008

Trifolio maritimi - Oenanthetum silaifoliae (Dupont 1954) de Foucault 2008*

Loto pedunculati - Cardaminenalia pratensis Julve ex de Foucault, Catteau & Julve in de Foucault & Catteau 2012

Potentillion anserinae Tüxen 1947

? *Plantagini majoris - Trifolietum resupinati* de Foucault 2008

(?) *Ranunculo ophioglossifolii - Menthetum pulegii* de Foucault 2008

Confusions possibles :

Des confusions sont possibles avec d'autres communautés des *Agrostietea stoloniferae*, surtout pour certaines communautés qui trouvent leur limite de répartition en Bretagne. Les cahiers d'habitats ne ciblent qu'un nombre limité de communautés végétales qui peuvent parfois se développer en complexe avec d'autres communautés écologiquement et floristiquement proches, mais non retenues dans les cahiers d'habitats.

Il convient également à bien distinguer les prairies subhalophiles des marais polderisés de l'habitat 1410 des prairies subhalophiles des arrière-dunes, relevant de l'habitat d'intérêt communautaire 2190 « Dépressions humides intradunales ».

Prise en compte de l'habitat dans les cartographies des sites Natura 2000 bretons :

Les incertitudes concernant l'interprétation de l'habitat dans son irradiation atlantique se reflètent dans la prise en compte dans les cartographies des sites Natura 2000 bretons. Dans les sites du Finistère, l'habitat a probablement été cartographié par erreur ; en Baie d'Audierne par exemple, une majeure partie des prairies subhalophiles identifiées dans la cartographie Natura 2000 sont probablement à rapprocher de l'habitat 2190 « Dépressions humides intradunales ».

Conseils pour l'inventaire et la cartographie de l'habitat :

L'interprétation de l'habitat 1410 « Prés salés méditerranéens » sera soumise à l'examen du groupe de travail national animé par le MNHN. Si l'intégration des prairies subhalophiles thermo-atlantiques à cet habitat d'intérêt communautaire devait être confirmée, il conviendrait d'apporter des précisions sur sa définition et des aides pour son identification et sa délimitation sur le terrain.

La période optimale pour l'inventaire et la cartographie des prairies subhalophiles se situe en fin de printemps/début d'été (mai à juillet). Il est important de tenir compte du calendrier des fauches et du pâturage, les relevés de terrain devront être réalisés avant que les prairies ne soient fauchées pour permettre une identification aisée des espèces.

REPARTITION

Répartition à l'échelle de l'Union européenne

Carte ci-contre

Source : EEA, ETCBD | GEBCO, IHO-IOC GEBCO, NGS, DeLorme

Répartition à l'échelle du réseau de sites Natura 2000 français :

Source : INPN, Base Natura 2000 version 09/2014

France : **69 ZSC**

Région atlantique française : **28 ZSC**

Bretagne : **13 ZSC** (dont plusieurs sites dans lesquels la présence de l'habitat devra être vérifiée)

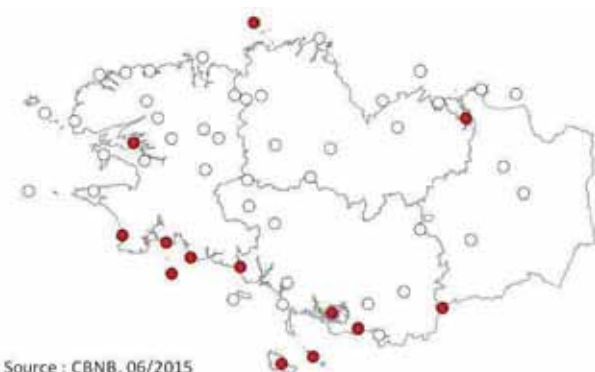


Habitat UE 1410 : Répartition et état de conservation à l'échelle des États membres de l'Union européenne

- Bon état de conservation
- Etat de conservation défavorable inadéquat
- Etat de conservation défavorable mauvais
- Etat de conservation inconnu

Source : EEA, ETCBD | GEBCO, IHO-IOC GEBCO, NGS, DeLorme

Sites Natura 2000 bretons abritant l'habitat



Source : CBNB, 06/2015

Site Natura 2000 breton dans lequel l'habitat 1410 « Prés salés méditerranéens » est particulièrement bien représenté :

FR5300010 Marais de Vilaine

Sites Natura 2000 concernés avec précision de la surface occupée par l'habitat (source : cartographies Natura 2000 & BDD habitats du CBN de Brest) :

Code du site	Nom du site	Surface [ha]
FR5300002	Marais de Vilaine	1123,72*
FR5300030	Rivière de Penerf, marais de Suscinio	83,43
FR5300029	Golfe du Morbihan, côte ouest de Rhuys	55,26
FR5300021	Baie d'Audierne	14,06**
FR5300059	Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannec	<0,1 (+ 10,42 dtx)

FR5300023	Archipel des Glénan	2,09
FR5300048	Marais de Moustierlin	2,06
FR5300033	Iles Houat-Hoedic	1,61
FR5300032	Belle Ile en mer	0,77
FR5300061	Estuaire de la Rance	0,57**
FR5300046	Rade de Brest, estuaire de l'Aulne	0,31**
FR5300009	Côte de Granit rose-Sept-Iles	0,25**
FR5300049	Dunes et côtes de Trévignon	0,18**

* Surface probablement sur-estimée

** A confirmer (le caractère thermophile des prairies subhalophiles de ces sites devra être confirmé)

ETAT DE CONSERVATION DE L'HABITAT

Résultats du rapportage national 2007-2012 :

Code UE	Aire de répartition	Surface	Structure et fonction	Perspectives futures	Conclusion : état de conservation
1410	Défavorable inadéquat	Défavorable inadéquat	Défavorable inadéquat	Défavorable mauvais	Défavorable inadéquat

Etat à favoriser :

Prairies assez diversifiées, riches en espèces caractéristiques des milieux saumâtres.

Pour le maintien de végétations herbacées, un entretien par fauche et/ou pâturage est nécessaire pour éviter la fermeture du milieu. Le mode de gestion influe fortement la végétation, le *Trifolium maritimi* - *Oenantheum silaifoliae* correspond ainsi à des prairies de fauche et le *Carici divisae* - *Lolietum perennis* à des prairies pâturées.